

CTPD des Yvelines du 22 janvier 2009

Vœu présenté par les représentants de la parité syndicale

Les membres du CTPD :

- s'étonnent de la minoration par l'Inspection académique de 1681 élèves par rapport aux prévisions rectorales qui a pour effet, entre autre, de gonfler artificiellement le taux d'encadrement des établissements ( H/E )
- dénoncent une réserve départementale de près de 2600 heures qui aura comme conséquence des suppressions massives de postes dans les établissements. Ces postes ne pourront être rétablis, les ajustements n'intervenant ultérieurement que sous forme de moyens provisoires ( BMP ou HSA )